

TARIFS :

592€ ou 390€ avec l'aide de 202€ de l'ANCV (Voir conditions sur le bulletin d'inscription)*

Le prix comprend : Le transport en bus, le séjour en mobil-home pour 2 personnes, deux chambres séparées, salle de séjour, terrasse, salle d'eau à partager, WC.

La pension complète du dîner du jour 1 au petit déjeuner du jour 8, vin, café et panier repas du jour 8.

Les excursions et visites prévues au programme, l'accompagnement, les animations des journées et soirées, l'assurance multirisque et la taxe de séjour.

NB : Prix calculé pour un groupe de 44 personnes et sous réserve d'une possible augmentation indépendante de notre volonté.

Bulletin d'inscription séjour à Gréoux Les Bains du 25 Mai au 1^{er} Juin 2024

A remettre à partir du lundi 6 Novembre 2023 à la permanence ou à envoyer à :

LSR-Muret 3 rue Jean-Baptiste Artigues 31600 Muret, avec un chèque de 100€ / pers à l'ordre de LSR-Muret, d'une photocopie de la carte d'identité et, si vous pensez être éligible à l'aide de l'ANCV*, du dernier avis d'imposition complet et un chèque de 60€.

Nom : Prénom :

Adresse

N° téléphone fixe Portable.....

Mail :

Je bénéficie de l'aide de 202,00€ de l'ANCV* : OUI - NON (barrer la mention inutile)

Conjoints : Nom Prénom

Qui bénéficie aussi de l'aide de l'ANCV* : OUI - NON

Personne à prévenir en cas d'urgence : Tel :

Pour les ami(e)s : Je souhaite partager mon logement avec :

En option : Le logement en mobil-home individuel : 90€ par personne oui - non

***Conditions pour être éligible à l'aide de ANCV :**

Une aide financière est accordée à tout retraité dont le **revenu net imposable** est inférieur aux montants indiqués ci-dessous, ainsi qu'à toute personne rattachée à son foyer fiscal :

Pour les personnes seules : 1 part : 15175 € 1,5 part : 20288 € 2 parts : 25400 € 2,5 parts : 30513 €

Pour les couples : 2 parts : 28637€ 2,5 parts : 33749€ 3 parts : 38862€ 3,5 parts : 43974€

Cette aide est accordée également aux aidants familiaux accompagnés ou non de la personne aidée (attestation de l'APA) sans condition de ressources.

Rappel : Pour bénéficier des 202€ de l'aide de l'ANCV les personnes concernées doivent adresser leur bulletin d'inscription accompagné obligatoirement des photocopies de leur dernier avis d'imposition complet (3 pages), de leur carte d'identité et un chèque de 60€.

2^{ème} versement mi-Janvier 2024 et solde mi-avril 2024